

Offre d'emploi : Journalier aux travaux publics

Responsabilités du poste

- ✓ Aptitude dans la gestion de budget de voirie
- ✓ Participation à la gestion des contrats
- ✓ Élaboration et suivi du plan de maintenance/entretien de la voirie
- ✓ Planification et supervision des tâches
- ✓ Exercer un suivi des travaux sur les chantiers
- ✓ Assurer la qualité opérationnelle des équipements et contrôler les inventaires
- ✓ Faire respecter les règlements municipaux

Tâches

- ✓ Entretien des infrastructures (rues, trottoirs, ponts, parcs, sentiers, patinoire), pose d'asphalte froide et nettoyage des ponceaux
- ✓ Entretien des équipements et machinerie municipale et entretien paysager (tonte, désherbage, nettoyage)
- ✓ Inspections des parcs et mobiliers et ramassage des déchets et recyclage; parc et bordure de route
- ✓ Maintenance des bureaux administratifs et nettoyage intérieur/extérieur des bâtiments municipaux
- ✓ Préparation salle du Conseil et ménage communautaire, installation de décorations pour événements
- ✓ Toutes autres tâches connexes

Exigences

Sens de l'analyse développée, afin de se conformer aux exigences en lien avec les Lois et les normes gouvernementales ainsi qu'à la réglementation municipale;

Posséder un permis de conduire de classe 5;

Être en bonne condition physique;

Être disponible pour les urgences en dehors des heures normales de travail et lors d'évènements spéciaux;

Posséder des connaissances en mécanique générale de base et en entretien général d'immeubles.

Conditions

Poste permanent à temps plein 40 h/semaine.

Horaire régulier de travail : 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 7h à 12 h 30 le vendredi.

Rémunération à déterminer selon l'expérience.

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible

Faites parvenir votre CV par la poste ou par courriel, avec copie du permis de conduire et diplôme, au plus tard le **25 avril 2025 à 12h** à l'attention de madame Nancy Lizotte, responsable des ressources humaines.

Nous remercions les postulants pour leur intérêt. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.